SAS "HOLDING DU MISTRAL"

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 42 rue de Champagne – 51240 VITRY LA VILLE
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 928 791 763

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 30 NOVEMBRE 2024

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société à compter de ce jour et adopte la dénomination suivante : "ENERSOL".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la volonté de la SAS Calycé 5 de démissionner de son mandat de Président à compter de ce jour, à l'issue de la présente assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Comme conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale nomme :

- **Monsieur Eric BOBAN**
 né le 1er septembre 1965 à REIMS (Marne)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

.../...

Copie conforme des résolutions adoptées par les associés de la société SAS HOLDING DU MISTRAL lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 30 novembre 2024.

Le 30 novembre 2024

Le Président,
la SAS Calycé 5 représentée par M. Eric BOBAN

Signature

